

Mobilité prénuptiale et homogamie

par

Yvan LEPAGE (*)

Laboratoire d'Anthropologie, Université libre de Bruxelles

1. Introduction

Maints auteurs ont souligné l'importance de l'appartenance religieuse, ethnique, raciale, professionnelle, politique ou économique comme critère sélectif de l'appariement matrimonial.

L'analyse des facteurs géographiques influençant l'assortiment matrimonial dans les populations rurales belges, a mis en évidence l'existence de forts taux de sédentarisation, tant masculin que féminin (LEPAGE 1976, 1977). Il serait donc intéressant d'examiner à quel point la sédentarisation prénuptiale constitue un critère de sélection pour le choix du conjoint, c'est-à-dire si les sédentaires d'une entité administrative donnée ont plus tendance à s'unir entre eux que le hasard ne le laisserait supposer.

2. Les données

Les données utilisées pour cette analyse proviennent d'enquêtes effectuées en milieu rural belge : elles concernent trois groupes.

Le premier groupe, Gaume, comprend cinq communes de l'arrondissement de Virton, dans la province de Luxembourg. Le second, Alle, comporte trois communes de l'Ardenne méridionale situées dans la province de Namur et fusionnées, en 1965, sous l'égide d'Alle-sur-Semois. Le troisième est constitué par une seule entité administrative de l'arrondissement de Soignies dans la province de Hainaut, Bassily.

Pour chacun de ces trois groupes, tous les actes de mariage contractés entre 1890 et 1969 ont été dépouillés et retranscrits sur cartes perforées. Leur nombre s'élève à 2.403, dont le détail figure dans le tableau 1. Ces 80 années ont été découpées en périodes de 10 et 20 années consécutives dans le but de disposer de valeurs suffisantes et d'isoler les périodes de guerre.

(*) Communication présentée le 20 mars 1978.

TABLEAU I

Évolution du nombre de mariages par période et par unité d'observation.

Périodes	Gaume	Alle	Bassilly
1890-1909	351	144	201
1910-1919	135	57	58
1920-1939	371	132	158
1940-1949	137	61	71
1950-1969	278	113	136

3. Méthode de calcul

Nous nous servons de l'index d'homogamie proposé par SEGALIN et JACQUARD (1971) et utilisé par HOUDAÏLE (1977) pour déterminer l'homogamie sociale au XVIII^e siècle. La méthode consiste à comparer, dans la population étudiée, le nombre des mariages, d'une part à ceux qui auraient lieu dans une population panmictique et d'autre part à ceux qui auraient lieu dans une population où le mari qui ne s'est jamais déplacé avant de se marier s'unirait toujours de préférence à une femme qui ne s'est également jamais déplacée avant le mariage.

Cet index d'homogamie est donné par la formule suivante :

$$\lambda = \frac{\sum (h_j^i - p_j) (n_j^i - p_j)}{\sum (h_j^i - p_j)^2}$$

Dans le cas présent, comme nous n'avons que deux variables (sédentaires et migrants), elle se simplifie et devient :

$$\lambda = \frac{n - p}{h - p}$$

où n représente le nombre de couples où l'homme et la femme résident, au moment du mariage, là où ils sont nés,

h , le nombre de femmes n'ayant jamais migré au cours de leur vie pré-nuptiale,
 p , le produit du nombre des hommes sédentaires par celui des femmes sédentaires divisé par le nombre total de couples.

Les couples ont été répartis en quatre catégories : les couples sédentaires (SS), les couples constitués par l'homme sédentaire et l'épouse migrante (SM), les couples formés d'un homme migrant et d'une femme sédentaire (MS) et les couples où les deux conjoints sont migrants (MM).

Par exemple, pour l'entité Gaume en 1950-1969, on compte 140 couples SS, 49 couples SM, 50 couples MS et 39 couples MM, soit au total 278.

$$p = \frac{189 \times 190}{278} = 129,17$$

$$\text{et } \lambda = \frac{140 - 129,17}{190 - 129,17} = 0,17803$$

L'avantage de l'index d'homogamie réside dans son interprétation très simple : il représente la proportion des individus tendant à se marier de façon homogame. Il est égal à 1 en cas d'homogamie parfaite, à 0 en cas de panmixie parfaite.

4. Les résultats

Les taux de sédentarisation, tant féminin que masculin, restent très élevés, comme l'illustrent les valeurs du tableau 2. L'évolution pour les deux sexes est parallèle, mais la vitesse de diminution des taux varie d'une entité géographique à l'autre, témoignant ainsi de l'histoire propre de chacune des populations. Contrairement à toute attente, les périodes de guerre n'enregistrent pas systématiquement une recrudescence de la sédentarisation.

TABLEAU 2

Proportions de jeunes hommes et de jeunes filles
résidant toujours au lieu de naissance au moment du mariage (en %).

Périodes	Gaume	HOMMES		Gaume	FEMMES	
		Alle	Bassily		Alle	Bassily
1890-1909	74,07	68,75	73,63	84,33	77,08	77,61
1910-1919	74,07	71,93	87,93	76,29	78,94	74,13
1920-1939	71,69	71,21	64,56	78,97	82,57	66,45
1940-1949	79,56	47,54	69,01	84,67	77,04	57,74
1950-1969	67,98	62,83	51,47	68,34	61,94	50,00

Les attitudes adoptées diffèrent selon le sexe et les régions. C'est ainsi que pour les jeunes filles d'Alle, les taux progressent jusqu'en 1920-1939, pour ensuite diminuer et s'aligner sur celui des jeunes hommes. Le comportement de ces derniers suit celui de leur partenaire, sauf pour les périodes 1920-1939 où on enregistre un statu quo par rapport à la période antérieure. Les années 1940-1949 se distinguent par la plus faible proportion de sédentaires (47,54) qui peut être expliquée partiellement par les circonstances troublées des années de guerre et du retour à la paix. Mais cette situation ne se retrouve pas pour les autres entités géographiques où le mouvement est inverse. Il n'est pas exclu que des renseignements erronés aient été sciemment introduits dans les documents d'état-civil.

Le comportement de la population masculine de Bassily se caractérise par une diminution constante de la sédentarisation, sauf une recrudescence de celle-ci à chacune des périodes de guerre. Par contre, les jeunes filles enregistrent une diminution constante.

En Gaume, l'évolution de la sédentarisation a une autre physionomie. La population féminine, d'abord plus mobile au début de ce siècle, revient progressivement à la situation initiale au cours des années 1940-1949, pour égaler ensuite les valeurs masculine en 1950-1969. La population masculine n'a pas montré de grandes fluctuations dans son comportement.

TABLEAU 3
Évolution de l'index d'homogamie.

Périodes	Gaume	Alle	Bassily
1890-1909	0,003	0,106	0,021
1910-1919	0,064	0,029	0,156
1920-1939	0,120	0,076	0,006
1940-1949	0,030	0,067	0,292
1950-1969	0,178	0,066	0,212

Les valeurs de l'index d'homogamie figurent au tableau 3. On observe une évolution propre à chacune des zones géographiques étudiées. Cet index est très bas à Alle : on se trouve dans une situation proche de la panmixie parfaite. Par contre, à Bassily ainsi qu'en Gaume, les résultats témoignent d'habitudes matrimoniales différentes. À Bassily, l'index atteint un maximum au cours des années 1940-1949, mais reste à un niveau élevé en 1950-1969, reflétant ainsi un renforcement de l'homogamie géographique pendant les 30 dernières années d'observation. Ce phénomène s'observe également en Gaume pendant les décennies consécutives aux deux guerres mondiales.

5. Conclusions

L'histoire du mode de constitution des couples reste, à travers le temps, propre aux populations de chacune des régions.

L'index d'homogamie reflète la présence, au sein d'une même population, de deux modèles matrimoniaux : un modèle endogame et un modèle exogame. Il semble exister une liaison entre l'extension progressive de la mobilité pré-nuptiale et une recrudescence des unions endogames. Les valeurs voisines des 20 %, pour la Gaume et pour Bassily, ne sont pas négligeables, surtout qu'elles se rapportent aux dernières années d'observation. Soulignons toutefois qu'il s'agit d'un indice d'endogamie géographique, ce qui ne correspond qu'à un aspect du choix du conjoint.

BIBLIOGRAPHIE

HOUDAILLE, J.

- 1977 Les signatures au mariage de 1740 à 1829.
Population, **32** : 65-90.

LEPAGE, Y.

- 1976 Aires préférentielles d'échanges matrimoniaux aux XIX^e et XX^e siècles : Bassily.
Bull. Soc. roy. belge Anthropol. Préhist., **87** : 103-115.
- 1977 Zones d'intermariages de 4 communes du Sud-Luxembourg belge entre 1880 et 1969.
Population et Famille, **40** (1) : 21-36.

SEGALEN, M. & A. JACQUARD

- 1971 Choix du conjoint et homogamie.
Population, **27** : 487-498.

Adresse de l'auteur : Yvan LEPAGE

Laboratoire d'Anthropologie C.P. 192
Université Libre de Bruxelles
avenue F. Roosevelt, 50
B-1050 Bruxelles